

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Edition du 28 avril 2017

Clientis Caisse d'Épargne Courtelary

Le Conseil municipal remercie sincèrement la Banque Clientis Caisse d'Épargne du district de Courtelary pour le don de 4'941 francs qu'elle versera à notre collectivité en qualité de commune assumant des charges en matière de prévoyance sociale.

Bureau de vote

Vont faire partie du bureau de vote du dimanche 21 mai 2017, Mme Maniaci Laetitia et MM Bessire Christophe, Capelli Yvan et Schnegg Cyril.

Taxe des chiens

Si vous êtes propriétaire d'un nouveau de chien vous devez impérativement le déclarer. Pour cela nous vous invitons à passer au guichet de l'administration communale. Pour rappel, la taxe annuelle sur les chiens coûte 40.- francs plus 2.- francs pour la plaquette.

Qualité de l'eau

L'analyse de l'eau effectuée par le Laboratoire RuferLab suite à notre prélèvement du 18 avril à la rue de la Côte 8, a laissé de bons résultats : Escherichia coli / germe/100ml : 0, Entérocoques / germe/100ml : 0, Germes aérobies / germes/ml : 2. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml.

Bureau fermé

Nous vous avisons que le lundi 1^e mai 2017 le bureau communal sera fermé toute la journée.

Le Conseil municipal

Villeret, le 25 avril 2017